

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



United Nations
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : République Centrafrique et Tchad	
TITRE DU PROJET : Projet de restauration de la paix et du dialogue entre les communautés affectées par la transhumance transfrontalière (RCA/Tchad).	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : 00113269 (Chad) & 00113333 (RCA)	
Modalité de financement du PBF:	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund"):
<input checked="" type="checkbox"/> IRF	<input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national
<input type="checkbox"/> PRF	<input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional
Nom du fonds d'affectation spéciale :	
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :	
FAO RCA (Chef de file); OIM RCA ; FAO Tchad ; OIM Tchad	
Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) :	
En RCA : Ministère de l'Élevage, Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Administration Territoriale, Ministères des Affaires Étrangères, Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC), l'Agence nationale de développement de l'élevage (ANDE) ; Au Tchad: Ministère de l'Élevage, Ministère de l'Agriculture, le système de sécurité transfrontalier (armée, douane, police), Confédération Nationale des Éleveurs, Association Nationale des éleveurs Nomades du Tchad.	
Date approximative de démarrage du projet¹: 4 Décembre 2018	
Durée du projet en mois :² 18 mois + 6mois = 24mois (30 Décembre 2020)	
Zones géographiques de mise en œuvre du projet :	
En RCA : Préfectures de Bamingui-Bangoran, Nana-Gribizi et sous-préfecture de Kabo (région d'Ouham) (implantées dans les bureaux de Kaga Bandoro) Au Tchad : région du Moyen Chari chef-lieu "Sarh" et Département de la Grand Sido, chef-lieu Maro (à mettre en œuvre à partir du sous-bureau situé à Sarh)	
Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF:	
<input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes	
<input type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes	
<input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)	
<input checked="" type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

FAO RCA: \$ 750,000

OIM RCA: \$ 750,000

FAO Tchad: \$ 750,000

OIM Tchad : \$ 750,000

Total PBF : 3,000,000 USD

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : N/A**Budget total du projet : 3,000,000 USD**

PBF 1^{ère} tranche :	PBF 2^{ème} tranche*:	PBF 3^{ème} tranche*:	2 tranches
FAO RCA: \$ 525,000	FAO RCA: \$ 225,000	N/A	
OIM RCA: \$ 525,000	OIM RCA: \$ 225,000		
FAO Tchad: \$ 525,000	FAO Tchad: \$ 225,000		
OIM Tchad : \$ 525,000	OIM Tchad : \$ 225,000		
Total: \$ 2,100,000	Total: \$ 900,000		

Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :

Le projet vise à renforcer le dialogue et la paix au niveau communautaire pour la prévention et la gestion des conflits entre communautés de cultivateurs et de pasteurs ici désigné agro-pastorales. L'intervention proposée cherche à contribuer aux efforts de stabilisation à travers :

- Le renforcement des institutions nationales et organisation locales, y compris les secteurs de la sécurité nationale et des ministères de l'élevage et de de l'agriculture, grâce à une information et à des services accrus ;
- L'amélioration d'une perception positive des groupes marginalisés dans les dynamiques de transhumance, grâce à un dialogue accru inter-communautaire ;
- Le renforcement du dialogue institutionnel et politique sur les dynamiques de transhumance entre les deux pays.

Résumer le mécanisme de consultation dans le pays et le processus pour entériner le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant. : En République centrafricaine, les différents ministères, y compris le ministère de l'élevage et de la santé animale et les institutions nationales énumérées dans la section partenaires du projet ainsi que la MINUSCA, l'UNDSS et le CNR ont été consultés à travers des réunions au cours des mois de juin, juillet et août 2018.

Au Tchad, tous les ministères concernés, y compris le Ministère des Affaires Étrangères, le ministère de l'Administration Territoriale et le Ministère de l'élevage et de la production animale, les organisations de la société civile concernées figurant dans le projet et l'équipe de pays des Nations Unies ont été consultés par la même procédure et période qu'en RCA.

De même, pour la demande cette révision, nous avons également eu des réunions conjointes entre les Agences et la MINUSCA. Mais aussi, la demande a été instruite par les réflexions du groupe de travail transhumance (GTT).

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes³ : 2

³ Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 17% (503,915.41 USD)

Degré de risque du projet⁴ : 2

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁵) : 2.3

Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue : RCA : Domaine Prioritaire 1: Consolidation de la Paix, de la Sécurité et de la cohésion sociale (Effets 1.1 et 1.2) et Domaine Prioritaire 3: Relèvement économique durable (Effet 3.2).

Tchad : Résultat 3 : Gouvernance, Paix et Sécurité (Effet 6) et Résultat Stratégique 2. Protection sociale, gestion des crises et durabilité (Effet 4).

Le cas échéant, Objectif de Développement Durable auquel le projet contribue : 16, 5

Type de demande :

Nouveau projet

Révision de projet

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois : + 6 mois (Date de fin : 30 Décembre 2020)

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision:

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

Après quinze mois d'intervention et afin de maximiser l'impact des activités du projet dans le sens de la consolidation des acquis et de la paix, cette demande d'extension sans coûts vise à prolonger les activités du projet

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).

⁴ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

jusqu'au 31 décembre 2020. Les raisons de cette demande d'extension sont principalement motivées par les retards pris dans la mise en œuvre du projet, ainsi qu'ils suivent :

- La prolongation de la saison pluvieuse, l'impraticabilité des voies d'accès dans les zones du projet en saison pluvieuse (RCA et Tchad), ainsi que (FAO RCA) les temps plus longs nécessaires pour les escortes militaires,
- La suspension temporaire de toutes les activités humanitaires avec le partenaire CARITAS Centrafrique de la FAO, avec lequel la FAO avait signé un MoU pour mettre en œuvre une partie des activités du projet et les 4 mois pris pour le remplacement de ce dernier (CARITAS) ;
- L'insécurité créée à Ndélé (préfecture de la Bamingui-Bangoran), en RCA, par les affrontements meurtriers entre factions ethniques du groupe armé (FPRC) occupant cette zone, avec pour conséquence l'arrêt de toutes les activités humanitaires ;
- La situation sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus 19 (COVID-19) avec son corollaire de mesures barrières, de confinement et de restriction des mouvements ;

Ont considérablement rallongé les délais d'exécution des activités sur le terrain.

Dans le cadre du contexte particulier lié la pandémie de la Covid-19, des sensibilisations seront également organisées en appui à la Délégation de la Santé du Moyen Chari en général et plus particulièrement au District sanitaire de Maro. Un appui sera apporté aussi à la délégation de l'Elevage du Moyen-chari et au secteur d'élevage de la Grande Sido pour intégrer les actions contre la Covid 19 dans leurs planifications respectives :

Produit 2.3 : Les populations des zones du projet (Tchad, RCA) sont sensibilisées sur la Covid-19 et continuent à travailler pour la paix entre les communautés en toute sécurité (USD 58,836) :

- 2.3.1: organisation des formations sur les mesures barrières de Covid-19 en faveur des mobilisateurs communautaires, les leaders d'opinion et les autorités locales
- 2.3.2: Sensibilisations des éleveurs transhumants et semi-nomades et des agriculteurs sur les gestes barrières de lutte contre la Covid-19, y compris les aspects de cohésion sociale, de prévention et gestion des rumeurs et des stéréotypes (Confection de boîtes à images et de dépliants avec notices d'utilisation)

Aussi, après consultations, nos homologues du gouvernement ont approuvé la demande de la révision du projet (No-Cost Extension).

SIGNATURES DU PROJET (République Centrafricaine):

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁶ FAO</p> <p>Nom du représentant : <i>POKIE TUA KATEPA KALALA</i></p> <p>Titre : <i>FAO</i></p> <p>Signature : [REDACTED]</p> <p>Date et visa : <i>24/06/2020</i></p>	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Ministère :</p> <p>Nom du représentant :</p> <p>Titre :</p> <p>Signature : [REDACTED]</p> <p>Date et visa : <i>27 JUL 2020</i></p>
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE OIM</p> <p>Nom du représentant : <i>JF APUICENA</i></p> <p>Titre : <i>COO</i></p> <p>Signature : [REDACTED]</p> <p>Date & visa : <i>26.6.20.</i></p>	
<p>Coordonnateur résident</p> <p>Nom : [REDACTED]</p> <p>Signature : [REDACTED]</p> <p>Date & visa : <i>27/07/2020</i></p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Nom du représentant : [REDACTED]</p> <p>Signature : [REDACTED]</p> <p>Date & visa : 21 juillet, 2020</p>

⁶ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

⁷ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

SIGNATURES DU PROJET (Tchad) :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁸ FAO</p> <p>Nom du représentant : <i>Mansour N'Diaye</i></p> <p>Titre : <i>Représentant</i></p> <p>Signature : </p> <p>Date et visa : <i>23.06.</i></p> 	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Ministère : <i>Economie et Planification du Développement</i></p> <p>Nom du représentant : <i>DR ISSA DOUBRAÏNE</i></p> <p>Signature : </p> <p>Titre : <i>Ministre</i></p> 
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁹ OIM</p> <p>Nom du représentant : <i>Anne Schopf</i></p> <p>Titre : <i>Chief of Mission</i></p> <p>Signature : </p> <p>Date & visa : <i>26.07.2020</i></p> 	<p>Date et visa : <i>06.07.2020</i></p>
<p>Coordonnateur résident</p> <p>Nom : <i>Violet Rakump</i></p> <p>Signature : </p> <p>Date & visa : <i>29.06.</i></p> 	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Nom du représentant :</p> <p>Signature :</p> <p>Date & visa :</p>

⁸ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

⁹ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF

a) Contexte et Analyse

La transhumance est une composante essentielle de l'économie et de la culture en Afrique subsaharienne. Au Tchad, en effet, l'importance socio-économique du Sous-Secteur de l'Élevage est indéniable, avec : i) 94 millions de têtes de bétail toute espèce confondue ; ii) des flux annuels de revenus estimés actuellement à 140 milliards de F.CFA ; iii) 30% à 50% des exportations du Tchad ; iv) 37% du PIB agricole, 14 à 20% du PIB national ; v) occupe 40 % de la population active et fait vivre plus de 70 % de la population rurale en procurant une source de revenus à la frange la plus défavorisée au point de vue productions végétales (zone saharienne-sahélienne) et d'importants atouts et potentialités sur lesquels le pays peut fonder de réels espoirs pour assurer son développement de manière durable dont ; vi) l'existence de traditions pastorales (transhumance et nomadisme) ; vii) un patrimoine des ressources pastorales constitué d'une réserve de plus de 84 millions d'hectares de pâturages naturels. Cependant, l'accroissement des variabilités climatiques de ces dernières années sont à l'origine d'impacts négatifs conséquents sur les écosystèmes naturels ainsi que sur les moyens d'existence agro-sylvo-pastoraux. En RCA, l'élevage représente globalement près de 20% du PIB national et 35% du PIB agricole, alors que dans la région du nord, elle représente plus de 50% du PIB.

Avec 312 469 km² de surface pâturable, la RCA constitue une véritable zone de pâture pour la survie du bétail de la sous-région d'Afrique Centrale. Compte tenu de l'insécurité qui prévaut actuellement au Sahel, liée à la présence de groupes armés, les pasteurs du Tchad, ont été obligés, pour des raisons de complémentarité des zones bioclimatiques (complémentarité de biomasse pâturable), d'effectuer la transhumance transfrontière pendant la saison sèche vers la RCA, dont les vastes prairies naturelles sont de plus en plus abondantes du Nord au Sud du pays à cette période. Ces mouvements de bétails vont bien au-delà de simples phénomènes climatiques saisonniers qui ne concerneraient que les pasteurs et leurs troupeaux venus d'ailleurs. Ils génèrent une véritable dynamique d'échanges culturels, sociaux et économiques entre les deux pays concernés.

Selon une évaluation réalisée en 2016 par l'International Crisis Group sur la transhumance en Afrique centrale, les mouvements de transhumance entre la RCA et le Tchad sont parmi les plus importants au monde. Les populations d'éleveurs nomades se déplacent de manière cyclique le long de divers corridors traditionnels, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et à travers les frontières, à la recherche de pâturages pour leur bétail. Ces mouvements sont souvent accompagnés de conflits, d'ampleur variable, avec des populations sédentaires en cours de route et ont également un impact sur les communautés locales impliquées dans d'autres pratiques de subsistance.

Au Tchad, la résolution de ces conflits devient un véritable défi étant donné le manque d'équipement dont disposent les autorités tchadiennes de la frontière (services d'immigration et de sécurité, la douane, les services vétérinaires) et de capacité pouvant assurer une gestion de la transhumance transfrontalière de manière sûre, digne et ordonnée. Des cas de violations des droits de l'homme, de fraude, de corruption et d'abus sont notamment à reporter aux niveaux des mouvements transfrontaliers. Les retards des mouvements de transhumances transfrontaliers causés par la lenteur du processus de gestion de circulation sont d'autant plus alarmants car ils augmentent en durée la présence des transhumants accompagnés de leurs troupeaux qui restent coincés au milieu des communautés de part et d'autre de la frontière.

En RCA, on observe une recrudescence des conflits agropastoraux depuis la dernière crise politico-militaire de 2013 et suite à la multiplication des groupes armés le long des zones de transhumance. En effet, des recherches menées par le Service international d'information sur la paix (IPIS) en 2017 ont montré que le commerce des bovins contribue considérablement à la génération de revenus des groupes armés qui imposent des charges fiscales lourdes aux éleveurs et commercialisent du bétail volé ou extorqué. Des groupes armés tels que le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), le Mouvement patriotique pour la Centrafrique (MPC) et l'Unité pour la Centrafrique (UPC) peuvent gagner jusqu'à 420 000 euros par an grâce à de telles activités¹⁰.

Les communautés frontalières subissent une grande partie de ce fardeau, car la dynamique des conflits retarde souvent les mouvements traditionnels, obligeant le bétail à rester sur place pendant de longues périodes, épuisant ainsi les ressources déjà rares de la région et exacerbant les tensions entre les communautés d'accueil des populations déplacées. Selon le recensement général de l'élevage, plus de 88 zones de concentration ont été recensées pour 11 points de passage frontaliers dans la région du Moyen Chari. Cependant, on note un seul point d'eau ce qui occasionne une disparité dans l'utilisation des points de passage. La construction d'infrastructures (couloirs, puits pastoraux) qui tiennent compte des points de concentration maximale est une des solutions pour la faciliter et mieux organiser l'usage de ces couloirs.

Dans ce contexte de crise ayant un impact important sur les populations tchadiennes et centrafricaines et sur la cohésion sociale dans cette zone, il est crucial de s'attaquer aux causes profondes de conflits violents en utilisant une approche transfrontalière qui permet de renforcer les réponses et les capacités des deux pays à mieux gérer le phénomène de transhumance.

Face aux retards pris dans la mise en œuvre du projet (contraintes administratives et organisationnelles de démarrage, délais d'acquisition de certains matériels de travail, impraticabilité des voies d'accès dans les zones du projet en saison pluvieuse, contraintes de temps pour les escortes militaires, suspension temporaire de toutes les activités humanitaires du partenaire CARITAS Centrafrique) et à l'insécurité dans la zone de Ndélé (préfecture de la Bamingui-Bangoran, créée par des affrontements meurtriers entre factions ethniques du même groupe armé (FPRC) occupant cette zone, avec l'arrêt de toutes les activités humanitaires, d'une part, et suite à la dernière VTC du 29 Janvier 2020 avec le PBSO sur la transhumance, suivie de plusieurs échanges entre la FAO et l'OIM en RCA et au Tchad, d'autre part, et conformément à la proposition de l'UNCT de considérer une extension sans coût de 6 mois du projet Transhumance RCA/Tchad actuel, ainsi qu'aux directives des autorités sanitaires nationales et internationales, liées à la pandémie du Coronavirus 2019, affectant tous les contextes, notamment les restrictions de mouvements et de rassemblement, et enfin, soucieux de poursuivre une stratégie d'intervention efficace dans le contexte actuel, afin de maximiser l'impact des activités du projet dans le sens de la consolidation des acquis et de la paix, toutes les parties ont accepté de poursuivre la consolidation de l'action. De ce qui précède, il ressort que :

- Les activités du projet, qui ont accusé du retard, peuvent continuer pendant la période d'extension, mais avec le moins de mouvement possible et surtout avec la garantie de respect des normes de prévention de la COVID-19,
- Toutes les activités de réunions, de formations et de sensibilisation regroupant plus de 20 personnes sont à éviter (réorientation ou suspension),

¹⁰ IPIS, La politique du pillage : l'économie politique des barrages routiers en République centrafricaine, Anvers, novembre 2017, p.17.

- Toutes les activités dans les zones d'affrontement armés de la zone de Ndélé (préfecture de Bamingui-Bangoran), sont suspendues,
- La mise en œuvre plan d'action du projet sera ajustée suivant l'évolution de la situation sanitaire de la COVID-19 au niveau national et de l'accessibilité de la zone de Ndélé.

La majorité des activités du projet (Atelier, formation, dialogues, sensibilisation, etc) nécessitent généralement le regroupement d'un grand nombre d'acteurs (Agriculteurs/Éleveurs et leurs organisations, Groupements de femmes et de jeunes, Autorités locales, différentes instances de sécurité). Malheureusement, ces activités ne peuvent se tenir normalement dans le contexte actuel de la COVID-19 où les grands rassemblements sont interdits et où, ajouté à cela, certaines zones du projet sont inaccessibles (affrontements de groupes armés à Ndélé en RCA). Aussi, même lorsque la situation actuelle venait à s'améliorer, il serait judicieux de demeurer toujours prudent, dès les premiers mois d'accalmie, dans le choix des mesures de réorientation, afin de ne pas réactiver certains foyers de la maladie Coronavirus. De même, la prudence sera de mise dans la reprise totale des activités dans les zones d'insécurité de la préfecture de Bamingui-Bangoran (RCA). En d'autres termes, Il est évident que cette situation impacte une partie importante du processus de mise en œuvre du projet, notamment: (i) La modification de certaines activités; (ii) Les délais sur les livrables ; (iii) L'accès des populations bénéficiaires et (iv) Le volume des données collectées sur la mobilité pastorale.

Analyse du conflit

Les raisons qui déclenchent des conflits entre éleveurs et populations résidentes et entre éleveurs-éleveurs des deux côtés de la frontière portent notamment sur le foncier, la faible disponibilité en eau, la destruction des cultures, la difficile gestion de pâturage et des points d'eau, les représailles sur le bétail, la stigmatisation de la nationalité étrangère (RCA au Tchad et vice versa), ainsi que la certification sanitaire du bétail¹¹. Les conflits sont aussi souvent exacerbés par des différences ethniques, linguistiques et religieuses, qui ont des conséquences plus importantes pour les communautés locales situées le long des couloirs de transhumance. Par conséquent, les causes profondes suivantes doivent être prise en compte et traitées afin d'atténuer les conflits dans la zone cible transfrontalière :

➤ Faibles capacités nationales et institutionnelles de gestion transfrontalière :

- Au Tchad, l'administration locale et les autorités de gestion des frontières, en particulier les services postés aux frontières, n'ont pas souvent les capacités nécessaires pour organiser les mouvements de transhumances transfrontaliers. L'application des droits universels de l'homme pour les transhumants, en particulier, reste aussi limitée.
- En RCA, il n'existe aucune autorité institutionnelle en charge de la sécurité et la gestion transfrontalière présente dans la zone. Le plan de redéploiement des Forces armées centrafricaines (FACA) ne couvrira pas la zone durant la période du projet. Par conséquent, les organisations locales et régionales (comité de dialogue, associations d'éleveurs, chefferie traditionnelle) servent souvent de relais auprès des populations et des éleveurs, malgré leur faible capacité de gestion des conflits. Cela entraîne une forte influence des groupes armés qui perturbent les flux transhumants, et par conséquent, la cessation des activités et contrôles aux frontières. Cependant, le contrôle des frontières et la sécurisation des populations

¹¹ L'absence de certification du bétail entraîne souvent des taxes arbitraires et nécessite des indemnités élevées de la part des éleveurs, ce qui est souvent contesté, entraînant des affrontements violents, une taxation arbitraire, la non reconnaissance des certificats par des groupes armés actifs dans le nord de la RCA.

pastorales et rurales seront dévolus à la MINUSCA, comme c'est déjà le cas depuis 2015, dans le cadre de l'implication de la MINUSCA dans les activités de la Plateforme Nationale de Pastoralisme et de Transhumance en RCA, en collaboration avec la FAO et le Ministère de l'élevage. Ainsi, dans l'exécution de ses missions quotidiennes, afin d'offrir un environnement exempt de harcèlement et de taxations illégales aux éleveurs transhumants, la MINUSCA Force sera impliquée dans le soutien du projet spécifiquement pour les patrouilles sur les couloirs de transhumance et les points chauds identifiés à travers le Résultat 1. Des unités seront déployées dans les points sensibles et près des positions connues des groupes armés dans les couloirs de transhumance, afin de surveiller et d'empêcher tout effort de taxation illégale et de harcèlement des éleveurs. Par ailleurs, la MINUSCA apportera son soutien au redéploiement d'agents de l'administration territoriale et des fonctionnaires du Ministère de l'élevage dans des secteurs prioritaires clés (ANDE et FNEC), chargés des mécanismes de régulation des mouvements de transhumance sur le terrain.

- Le manque de visibilité et d'information sur la transhumance contribuent aux difficultés d'élaborer des stratégies de réponse adéquates. Le manque de visibilité sur l'acheminement et la pression excessive sur des points spécifiques de frontière créés par les retards de circulation liés à la gestion lente et inefficace des frontières (comme le Sido au Tchad et le Moyen Sido en RCA), augmentent les facteurs de stress sur les communautés transhumantes et agricoles. Ce qui conduit à un nombre élevé de bétail au sein des communautés pendant de longues périodes. Au Tchad, cette situation est mise en évidence par le manque de capacité de gestion des frontières qui empêche le déroulement d'une mobilité transhumante ordonnée et dans la dignité. Pour les hommes et femmes qui ne jouent pas directement de rôles de leaders traditionnels, l'accès aux connaissances sur la médiation des conflits, les droits de l'homme et les responsabilités pour la transhumance, est à peine disponible (documents d'identification requis, certification de vaccination, procédures d'immigration). Cela concerne en particulier les jeunes (hommes et femmes) des deux communautés de transhumance, mais aussi les communautés frontalières du Tchad et de la RCA, qui sont en conflit avec différents groupes armés depuis 2003 - en particulier le long de l'axe Kaga-Bandoro (RCA) - Sido (Tchad).

➤ **Perceptions négatives des dynamiques de transhumance :**

- Il existe également une méfiance entre les différentes communautés transfrontalières et les éleveurs vis-à-vis des activités de transhumance qui sont perçues comme dévastatrices et sources de conflits agropastoraux. La seule présence de bétail sur les terres d'agriculteurs ou les maladies animales peuvent aboutir à des actes de représailles ou de violences intercommunautaires.
- À noter que le foncier est une question sensible particulièrement dans les zones de transhumances et ne peut être négligé surtout que les activités agro-pastorales constituent un atout important pour l'économie locale. Aussi, l'agriculture et l'élevage étant complémentaires, la cohabitation harmonieuse entre agriculteurs et éleveurs constitue non seulement une nécessité économique, mais est également un déterminant important du maintien de la cohésion sociale et une porte d'entrée aux activités connexes dont les transhumants peuvent bénéficier. Pour ce faire, il serait important de créer les conditions matérielles d'une gestion de l'espace garantissant une coexistence non conflictuelle entre agriculteurs et éleveurs transhumants.

➤ **Faible dialogue institutionnel et politique sur les questions de transhumance :**

- Le manque de dialogue sur la transhumance à l'interne et entre les deux pays a contribué à une augmentation de la violence provoquant des changements dans les couloirs de transhumance traditionnels. Par ailleurs, la fermeture de la frontière entre la RCA et le Tchad depuis mai 2014 ainsi que l'arrêt des rencontres des commissions mixtes RCA-Tchad portant sur les questions de transhumance n'a fait qu'aggraver le manque de dialogue transfrontalier. Ces réunions sur la transhumance constituaient un cadre institutionnalisé de rencontre annuelle des éleveurs et autres acteurs de la filière élevage avec les techniciens d'élevage et les autorités administratives, politiques et militaires locales, régionales et nationales, pour débattre des problèmes liés aux mouvements du bétail transhumant. Depuis 2014, aucun dialogue institutionnel sur la question de la transhumance n'existe entre le Tchad et la RCA pouvant faciliter une réponse coordonnée et durable sur les questions de conflits transfrontaliers.

Analyse genre

La dynamique de genre dans le cadre de la Transhumance semble être influencée par les us et coutumes ancestraux des différents groupes d'éleveurs et d'agriculteurs avec des conséquences spécifiques sur les femmes et sur les hommes en cas de conflit.

La société Fulani se fonde sur une hiérarchie sociale avec au sommet les pasteurs et éleveurs de bovins. Les éleveurs peuls transhumants étrangers sont majoritairement des hommes. Ils passent chaque année une bonne partie de leur vie sur le territoire centrafricain (mi-novembre à mi-mai). Ils ont un fort attachement au bétail. Le savoir-faire exclusif en matière d'élevage structure le transfert des savoirs et des pratiques entre générations masculines. Des mécanismes communautaires permettent à chaque jeune homme Fulani de disposer du minimum de bétail pour la survie de sa famille. En effet ces hommes définissent leurs positions économiques et sociales à travers leurs troupeaux. D'un point de vue économique c'est très souvent le seul moyen de satisfaire les besoins alimentaires du foyer et autres besoins primaires à travers la monétisation de l'activité. Sur le plan social, détenir un troupeau de bœufs en bonne santé assoit un statut social à son propriétaire. Le bétail devient ainsi l'objet de toutes les attentions et attachement. L'éleveur est alors prêt à sacrifier sa vie pour son bétail.

La transhumance est l'occasion de l'affirmation d'une valeur culturelle et individuelle forte chez les hommes. Les bergers et éleveurs transhumants sont alors complètement exposés aux différents risques de prédation liés à leurs bétails. De même, les jeunes hommes et femmes des communautés de transhumance ont un accès limité aux droits et à la compréhension de leurs droits civils, en raison de la mobilité constante de leur communauté.

Au regard des conflits croissants, des exactions commises et perpétrées, la perte d'éleveurs et de bergers transhumants, impacte directement les femmes épouses, mères, filles composant le cercle familial qui deviennent alors plus vulnérables. En effet, les conséquences sont lourdes : chocs psychologiques, perte de statut social et économique, dépressions entraînant des vulnérabilités fortes pouvant aller jusqu'à des stratégies d'adaptation négatives (prostitution, alcoolisme, criminalités...).

En RCA, jusqu'en 2012, les relations entre éleveurs autochtones et les autres communautés étaient bonnes dans l'ensemble, avec des niveaux d'intégration différents selon les régions. Ces relations étaient surtout économiques mais aussi socioculturelles. Depuis mars 2013, les

femmes et filles résidentes deviennent des instruments de violences basées sur le genre (VBG) affaiblissant les communautés avec des conséquences individuelles dramatiques. On note une recrudescence des pratiques néfastes exacerbées par les conflits (accusation de sorcellerie, mariage précoce, mutilations génitales féminines, etc.) qui sont également la conséquence de la perte de rôle de protection exercée par les communautés. Dans le contexte centrafricain, marqué par certaines normes culturelles et juridiques discriminatoires à l'égard des femmes, une extrême pauvreté, une insécurité généralisée, des déplacements forcés et un système de prévention et de répression faible, les VBG, restent un problème majeur. Les femmes font souvent l'objet de prédation de la part des groupes armés mais sont également actives et au service des hommes en armes.

Les mouvements de transhumance ont également des conséquences sur les cultures agricoles qui sont régulièrement détruites par le passage des transhumants. Ces activités impliquant très souvent des femmes impactent directement leurs moyens d'existence et la sécurité alimentaire des femmes et des filles de la zone. Cette vulnérabilité économique entraîne l'adoption de stratégie de survie négative avec pour risque la hausse des cas d'incidents de protection. De plus, les femmes, membres des communautés résidentes, sont confrontées à des problèmes de protection particuliers, car leurs activités de collecte d'eau et de bois de chauffage les exposent souvent à la violence de personnes effectuant des transhumances.

De plus, en Centrafrique les divers programmes réalisés avec les femmes montrent qu'elles ont une forte résilience. En effet avec la crise elles ont dû assumer le rôle économique du foyer afin de permettre à leurs ménages de survivre. Ainsi elles sont très engagées dans les petites activités commerciales et petits métiers et sont devenues une voix porteuse et dynamique pour les activités et projets communautaires.

Ainsi, dans le cadre de ce projet, elles feront partie intégrante des activités menées par les différents acteurs. Le projet veillera à ce que le principe du « do no harm » soit respecté afin de tendre au mieux vers une équité hommes/femmes à tous les niveaux d'interventions (communautaire, locale, nationale, transfrontalier, staffing). Par conséquent, le projet permettra de comprendre davantage les dynamiques de genre dans le cadre de la transhumance et prendra en compte ces spécificités dans la mise en œuvre des activités.

Analyse des acteurs cibles

Acteurs	Dynamique de conflit
Populations sédentaires	Ces populations subissent en 1 ^{ère} ligne les mouvements des transhumants dans leurs localités surtout ceux possédant des terres agricoles servant de pâturage pour les transhumants. La présence prolongée de ceux-ci notamment pendant la saison de pluie est souvent cause de tensions avec les communautés sédentaires. Il y a donc lieu d'établir un flux fluide des transhumants transfrontalier pour minimiser leur présence de longue durée au niveau de la frontière. Les conflits agriculteurs-éleveurs sont de loin les plus nombreux, dans la mesure où ils représentent près des trois quarts des conflits liés aux activités pastorales signalés dans l'ensemble des régions du pays. Souvent assez

	<p>complexes, ils opposent les agriculteurs, soit aux éleveurs autochtones, soit aux transhumants étrangers. Ces types de conflits ont pour origines les dégâts aux cultures, les vols et tueries de bétail, les vols ou destructions de récoltes, l'absence ou le non-respect du zonage établi par l'administration par les uns et les autres, le non-respect des couloirs de transhumance, l'empoisonnement de points d'eau, les champs pièges et les problèmes fonciers. Ces conflits, qui se manifestent généralement par des disputes entre protagonistes dans le cas des dégâts aux cultures, peuvent donner lieu à des bagarres, voire à des affrontements intercommunautaires, avec des incendies de villages ou de campements, des déplacements de populations et des morts.</p>
Transhumants	<p>Malgré l'importance de l'activité de transhumance dans les deux pays, l'inefficace gestion de celle-ci empêche son essor. La mauvaise gestion des flux de transhumances dans les deux sens au niveau de la frontière est source de conflits dûs à la cohabitation difficile entre transhumants et agriculteurs. Les conflits entre éleveurs autochtones et transhumants étrangers ont surtout lieu dans les régions du nord et du centre (Ouham, Ouham-Pendé, Nana-Gribizi, le Bamingui-Bangoran, la Haute Kotto et la Ouaka, etc.) que traversent les grands couloirs de transhumance. Ce sont généralement des conflits d'accès aux ressources pastorales (eau et pâturage). A Batangafo, Kabo, Ndélé, Ippy et Bria, d'autres causes ont été signalées, telles que des vols perpétrés par les éleveurs transhumants de passage, ainsi que la propagation des maladies animales.</p>
Groupes armés	<p>Les conflits éleveurs-groupes armés varient suivant les régions et les forces en présence. Dans la partie ouest du pays, il s'agit de conflits ouverts et violents entre les éleveurs qui se sont réfugiés aux frontières des pays voisins (Cameroun et Tchad) et les antibalaka. Dans la partie contrôlée par les ex-séléka, on observe trois types de conflits : un conflit latent, qui oppose les éleveurs Foulani aux factions arabes, Gula et Runga. Signalé dans toute cette partie du pays, il est dû aux frustrations, mais surtout aux extorsions de fonds et de bétail, perpétrées par les leaders de ces groupes armés et leurs éléments. Enfin, des conflits entre éleveurs et combattants de la LRA, ont été mentionnés dans le Mbomou.</p>

Forces de sécurité	<p>Au Tchad, le manque de capacité des forces sécurité et du système de gestion des frontières contribuent largement aux problèmes résultants des mouvements de transhumance transfrontaliers. Ceci demande donc un renforcement des capacités et des procédures de gestion des frontières qui permettront la tenue ordonnée des mouvements de transhumance dans la dignité et la sécurité. En RCA, les conflits entre les éleveurs transhumants et les agents des eaux et forêts étaient observés jusqu'en 2012 dans le Nord-est du pays. Ils étaient dus à l'intrusion de ceux-ci dans les aires protégées. Ces conflits ont quasiment disparu depuis l'occupation de ces régions par les ex-séléka, les éleveurs bénéficiant de la complicité des anciens pisteurs et gardes forestiers enrôlés dans ce mouvement, pour faire paître tranquillement leur bétail dans les aires protégées. Pour pallier à l'absence des forces armées centrafricaines (FACA), le contrôle des frontières et la sécurisation des populations pastorales et rurales seront dévolus à la MINUSCA, comme c'est déjà le cas depuis 2015, dans le cadre de son implication dans les activités de la Plateforme Nationale de Pastoralisme et de Transhumance en RCA, en collaboration avec la FAO et le Ministère de l'élevage. Il est prévu un déploiement graduel durant la période 2018 - 2019 des FACA dans les zones de transhumance. Ce déploiement se fera en collaboration avec la MINUSCA Force.</p>
Autorités locales	<p>L'insuffisance de dialogue entre les différentes autorités des deux pays suivant la crise en RCA rend difficile l'établissement d'une transhumance sûre et ordonnée. La présence de groupes armés coté RCA n'arrange en rien la situation qui demande une présence affirmée des autorités des Etats le long de leurs frontières respectives. Les conflits entre États voisins sont moins visibles sur le terrain. Ils ont parfois de graves conséquences. Ils découlent des différences de positions ou de point de vue qui entraînent parfois des ruptures de négociations et enveniment les rapports entre les acteurs de terrains. C'est le cas des rapports entre le Tchad et la RCA qui ont été très perturbés ces dernières années à causes des différends opposant les éleveurs Tchadiens aux populations du nord du pays. Ces affrontements récurrents sont en partie à l'origine de la fermeture de la frontière tchadienne décrétée par les autorités tchadiennes en mai 2014.</p>

	<p>De plus, en RCA, les services d'encadrement des éleveurs que sont l'ANDE et la FNEC sont quasi-inexistants du fait des multiples pillages et destruction de bâtiments et matériels. Le personnel est très peu présent sur le terrain.</p> <p>La substitution des agents de l'ANDE et de la FNEC par des éléments non compétents imposés par certains groupes armés fait en outre peser des risques de santé animale et de santé publique.</p>
Jeunes	<p>Les jeunes, pierres de lance de la transhumance sont souvent oubliés dans les prises de décision dans le règlement des conflits. Cet état de chose nécessite d'en tenir compte pour qu'ils participent activement aux activités relatives à la cohabitation pacifique. Avec la paupérisation accrue, beaucoup d'éleveurs (Foulani et Arabes) et surtout les jeunes s'orientent aujourd'hui vers d'autres activités notamment les prestations de service, le commerce et les activités minières qui leur offrent non seulement la possibilité de s'enrichir et de s'acheter des biens de consommation mais de vivre dans les gros villages ou en milieu urbain loin des campements de brousse qui ne les attirent plus.</p>
Femmes	<p>Les femmes, à l'instar des jeunes, sont aussi marginalisées. Il est important d'établir un mécanisme pour qu'elles se sentent concernées par ce processus de consolidation de la paix. Cf analyse genre.</p>

b) Cadre Stratégique

En RCA, à travers la résolution 2387 (2017) du Conseil de sécurité, la MINUSCA a été chargée d'œuvrer à la protection des civils, aux bons offices et au processus de paix, y compris la réconciliation nationale, la cohésion sociale et la justice transitionnelle, et l'appui à l'extension de l'autorité de l'État, au déploiement des forces de sécurité et la préservation de l'intégrité territoriale. La prévention, la réduction et l'atténuation des conflits liés à la migration transhumante contribuent à la réalisation des tâches de maintien de la paix prescrites par la MINUSCA. A travers ce mandat, la MINUSCA sera amené à appuyer les activités du projet, notamment à travers une complémentarité d'action au niveau de la composante de sensibilisation et cohésion sociale et celle concernant l'appui au dialogue institutionnel et politique. La MINUSCA, à travers son pilier de Protection des Civils apportera également un appui en sécurisation des couloirs de transhumance qui seront identifiés à travers la composante de Mapping du projet. Aussi, l'intervention proposée est conforme aux objectifs du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix en RCA, notamment : soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation, et renouveler le contrat social entre l'État et la population. Il s'aligne également sur les axes stratégiques 3 et 4 du Cadre de la Feuille de Route pour l'élevage, en promouvant la transhumance, les cadres d'intégration, les chaînes de valeur, la concurrence et les échanges commerciaux, ainsi que le rôle de facteur de réconciliation nationale et de revitalisation économique. En plus, le rapport du Groupe d'experts des Nations

unies sur la RCA de juillet 2018 mentionne la transhumance comme étant l'un des facteurs de déstabilisation de la région transfrontalière avec le Tchad due aux taxations illicites et trafic de ressources naturelles. Le Groupe d'experts inclut dans ses recommandations, la nécessité d'établir ou réactiver des commissions chargées des questions transfrontières, notamment sur la transhumance. À cet égard, le gouvernement a pris les premières mesures pour réactiver les commissions bilatérales conjointes entre la République centrafricaine, le Cameroun, le Tchad et le Soudan, comme recommandé lors du sommet de la CEEAC en 2017 et encouragé par le groupe de soutien international à Bangui en avril 2018. Ces commissions jouaient auparavant un rôle important dans la limitation des mouvements transfrontaliers d'armes et de groupes armés. Dans le cadre sous régional, la réunion ministérielle du Conseil pour la paix et la sécurité en Afrique centrale (COPAX), tenue les 3 et 4 mars 2018 à Libreville, au Gabon, a décidé d'organiser une conférence régionale, en vue de l'adoption d'un règlement sous régional sur le pastoralisme en Afrique centrale. Lors des 45^e et 46^e sessions du Comité consultatif permanent des Nations Unies, chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), tenues respectivement à Kigali en décembre 2017 et à Brazzaville en juin 2018, les États membres se sont déclarés profondément préoccupés par les menaces transfrontalières et la transhumance et ses implications sécuritaires. Certains groupes armés, bien équipés, utilisent des couloirs de transhumance pour voyager avec leurs armes. Cette situation existe en particulier en RCA et en République démocratique du Congo (RDC). Le UNSAC continue à être saisie des questions de transhumance et ses membres effectuent également des visites de terrain dans les zones touchées par les conflits transhumants. Il est également prévu d'autre session du Comité dédiée aux questions de transhumance.

Au Tchad, l'application d'une nouvelle constitution offre l'occasion de renforcer le dialogue et les institutions transfrontalières en tirant parti des services renforcés de gestion des frontières prévus par le document. La proposition est conforme aux objectifs stratégiques du Plan de développement national du Tchad (PND 2017-2021) visant à développer une économie diversifiée et compétitive et à améliorer la qualité de vie de la population tchadienne. En termes de consolidation de la paix, de cohésion sociale et de prévention des conflits, des centaines de conflits intercommunautaires et intra-communautaires ont été résolus de manière pacifique entre 2011 et 2015 avec le soutien de partenaires techniques et financiers, notamment par le biais des comités locaux de paix (CLP) et des radios communautaires. Toutefois, les CLP ne sont probablement pas institutionnalisés et n'ont pas de liens formels avec les institutions judiciaires et le médiateur de la République. La politique d'élevage récemment révisée est également considérée comme un pilier du PND. En effet, le projet est en phase avec le Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE) qui prévoit dans son Sous-Programme relatif à la Sécurisation de la mobilité et des espaces pastoraux et agro-pastoraux, de mieux articuler les aménagements et la sécurisation des axes de transhumance et de commercialisation en : conduisant une étude diagnostique et prospective de la cohérence de la répartition spatiale des puits pastoraux, des mares et des marchés à bétail existants, des ressources pastorales disponibles; facilitant l'accès aux ressources naturelles pastorales et aux suppléments alimentaires (graine, tourteau de coton), en confortant les puits, mares, marchés à bétail, les couloirs balisés, les aires de stationnement disponibles ; conduisant une réflexion de haut niveau entre pouvoirs publics, partenaires au développement et utilisateurs sur le financement et l'entretien des infrastructures de commercialisation et d'hydraulique pastorale afin de pérenniser le patrimoine existant ; développant des mesures structurelles de soutien à la résilience et à la reconstitution de l'économie pastorale par des appuis d'urgence ciblés, la production structurelle d'aliments du bétail, la reconstitution des troupeaux au sortir des crises et le renforcement des services de santé animale indispensable ; négociant et acquérant des accords sociaux légalisés permettant l'adaptation des pasteurs et agro-pasteurs au changement

climatique et la conservation de la biodiversité ; appliquant un cadre législatif et réglementaire approprié. Le Plan national d'investissement du secteur rural du Tchad (PNISR) qui reprend sur le volet construction et réhabilitation des ouvrages d'hydraulique pastorale. Le Schéma directeur de l'eau et de l'assainissement (SDEA) est à juste titre conforté à l'identification des zones de concentration des animaux pour la prévention des conflits. La réalisation de quelques couloirs de transhumances avec l'aménagement des points d'eau sont des atouts majeurs en termes de synergie du projet avec le cadre de planification des Ministères sectoriels.

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

c) Contenu du projet

L'intervention proposée va contribuer aux efforts de stabilisation et de consolidation de la paix durable en RCA et au Tchad, grâce aux changements comportementaux et institutionnels transfrontaliers, en répondant aux trois enjeux majeurs identifiés par les trois résultats suivants:

Résultat 1 : Les stratégies de réponse et de résilience sont renforcées et facilitées par des données fiables de la cartographie de la mobilité pastorale

Le Résultat 1 répond au défi de manque de données sur le déroulement des activités transhumantes transfrontalières. En effet, l'enjeu majeur auquel sont confrontés le Tchad et la RCA est la mise en place d'un système de gestion des flux de transhumance pouvant adresser les problèmes transfrontaliers et gérer pacifiquement les conflits agro-pastoraux.

1. L'analyse a constaté :
 - a. Un manque de documentations et informations claires sur la corrélation entre les ressources, les couloirs de transhumance et les points chauds des conflits, rendant les mesures d'atténuation plus difficiles à mettre en œuvre ;
2. Actions envisagées :
 - a. Renforcement des capacités des institutions nationales, y compris des secteurs de la sécurité nationale et de la gestion des frontières et des ministères de l'élevage et de l'agriculture, grâce au partage de connaissances concernant la meilleure gestion des mouvements de transhumance de manière digne, sûre et ordonnée, les corridors, le contrôle sanitaire, et la promotion d'un dialogue effectif ;
 - b. Développer des méthodes de collecte de données sur la mobilité pastorale et l'appropriation des ressources pour mieux suivre les mouvements transhumants en RCA et à la frontière avec le Tchad par le biais d'un meilleur ciblage de l'aide à travers la mise en place de mécanismes d'alerte précoce et d'un réseau d'information relayant les informations pertinentes afin de soutenir l'élaboration de stratégies d'atténuation et de médiation des conflits pastoraux tout en assurant une activité de transhumance sûre. Ces données serviront également à informer le développement d'un plan national sur la gestion intégrée des frontières. La réflexion sur ce point est entamée entre l'OIM et la MINUSCA RSS. L'OIM Tchad profitera de l'extension pour continuer la collecte de données dans le contexte de remontée des transhumants vers le nord du Tchad afin de détecter davantage d'information et relever tout incident. Des sensibilisations sur les mesures préventives contre la Covid-19 seront organisées à travers des crieurs publics en appui avec la Délégation de la Santé du Moyen Chari. Les crieurs se déplaceront dans les communautés concernées par la transhumance avec l'appui du réseau d'informant.

Résultat 2 : Les communautés et les acteurs clefs contribuent activement à la prévention et la gestion des conflits liés à la transhumance et les comités de dialogue sont renforcés.

Le Résultat 2 cherche à adresser le problème de la perception négative des dynamiques de transhumance. Le défi majeur de cette problématique est la nécessité de développer des mécanismes de gestion de conflits liés à la transhumance, basée sur des informations fiables et stratégiques mais aussi, de changer la perception négative sur la transhumance pour arriver à renforcer la cohésion sociale au sein des communautés transfrontalières et des éleveurs.

1. L'analyse a constaté :
 - a. Une tension et méfiance au sein des populations sédentaires et des éleveurs provenant d'une perception négative des activités de transhumance et une stigmatisation des populations liées au flux migratoire qui entraîne des conflits violents et qui sont exacerbées par la présence de groupes armés dans les zones de transhumance ;
 - b. Un manque de capacité au dialogue et à la gestion pacifique des conflits agro-pastoraux au sein des populations et entre éleveurs.
2. Les actions envisagées :
 - a. Renforcer la sensibilisation afin d'améliorer la perception positive des groupes marginalisés, y compris des éleveurs nomades et de la transhumance en général, grâce à un dialogue accru avec les communautés sédentaires, tout en promouvant l'appui des jeunes et des femmes ;
 - b. Renforcer les capacités des associations liées à la transhumance et des comités locaux de gestion des conflits agro-pastoraux ;
 - c. La population de la grande Sido est sensibilisée sur les mesures barrières contre la Covid-19 pour renforcer la cohésion sociale entre les communautés.

La FAO intensifiera ses activités d'appui aux organisations locales pour contribuer activement à lutter contre la pandémie de la Covid-19 à travers des activités de formations, de sensibilisations et de distributions de boîtes à images et dépliants accompagnés de notices d'utilisation au profit de ménages de transhumants, éleveurs nomades, semi-nomades, agriculteurs dans l'esprit de la cohésion sociale, de prévention et gestion des rumeurs, des stéréotypes et du renforcement du dialogue entre les communautés. Les comités locaux de dialogue, les autorités administratives et traditionnelles et les leaders d'opinion, déjà très actif dans la mise en œuvre du projet, seront en première ligne dans la mobilisation sociale pour faciliter la transmission des messages sur les mesures barrières contre la Covid-19. La délégation sanitaire du Moyen-Chari et les Districts sanitaires de Danamadji et de Maro, ainsi que les zones du projet en RCA, vont être impliqués dans cette croisade contre le coronavirus.

Résultat 3 : La gestion des frontières est améliorée et le dialogue autour de la transhumance entre les deux pays appuyés

Le Résultat 3 répond aux difficultés engendrées par le faible dialogue institutionnel et politique sur les questions de transhumance. L'enjeu majeur est de reprendre et institutionnaliser un dialogue au niveau national sur la problématique des conflits liés à la transhumance.

1. L'analyse a constatée :
 - a. Faible communication politique entre le Tchad/RCA sur les enjeux de la transhumance ;

- b. Faible dialogue interinstitutionnel au sein des deux pays sur les problématiques de transhumance, aboutissant à des difficultés de mettre en place des mécanismes de réponse institutionnel, pouvant renforcer et pérenniser les actions de gestion des conflits agro-pastoraux.
2. Les actions envisagées :
- a. Renforcer la communication politique sur les questions de transhumance dans un premier temps au niveau des communautés locales
 - b. Développer des mécanismes de communication institutionnelle sur la transhumance et la gestion frontalière.
 - c. Renforcer les capacités des institutions nationales, y compris des secteurs de la sécurité nationale et de la gestion des frontières et des ministères de l'élevage et de l'agriculture, grâce à l'élaboration de modes opératoire standardisés (SOPs) concernant la meilleure gestion des mouvements de transhumance de manière digne, sûre et ordonnée, les corridors, le contrôle sanitaire, et la promotion d'un dialogue effectif. Dans le souci de faciliter le processus d'appropriation du gouvernement, l'équipe projet a opté pour l'élaboration d'un Guide de praticiens en collaboration avec le gouvernement avec notamment une version de poche plus facile à utiliser par les différents agents du système des frontières.

A travers les trois résultats, le dialogue inclusif sera renforcé entre (i) les autorités et communautés de gestion des frontières, y compris les comités de médiation pour la transhumance du côté tchadien (ii) des populations sédentaires spécifiquement du côté de la RCA et (iii) une composante de dialogue spécifique impliquant les jeunes (hommes et femmes) des communautés nomades et agricoles, axée sur l'accès aux droits, facilitant ainsi une réduction de la dynamique des conflits, car lorsque les parties se sentent habilitées à exprimer leurs griefs, la compréhension est facilitée et elles sont mieux à même de trouver des solutions mutuellement acceptables. C'est pourquoi, les réponses à ces problèmes devraient être inscrites dans une logique de développement inclusif et équitable. La gestion, la prévention, et la résolution des conflits doivent s'attaquer résolument aux causes structurelles et déclencheurs des conflits identifiés et qui sont susceptibles de contribuer à la résurgence, à l'intensification ou à l'escalade des tensions en conflits violents dans cette situation de précarité.

Le projet mettra l'accent sur la participation des femmes et des jeunes à la prévention et à la diminution des conflits liés à la transhumance, dans le cadre d'activités spécifiques ciblant leur participation active et le lancement d'un processus de mobilisation accrue des femmes et des jeunes dans leurs rôles respectifs au sein des communautés, afin de s'engager avec les autres communautés et à ouvrir des possibilités d'échange. Il convient de noter qu'il s'agit d'un projet pilote, d'une durée limitée, et qu'on ne peut donc pas s'attendre à des changements de comportement immédiat, mais le projet s'efforce d'apporter une première contribution au renforcement des rôles des femmes et jeunes, en tant qu'acteurs dans la gestion des conflits transhumants et une meilleure compréhension de leurs droits et obligations. Il est clair, que pour le renforcement de capacité les jeunes / femmes, l'emploi des illustrations imagées ou schématiques sera un plus pour l'efficacité dans la sensibilisation de masse et des formations sur la gestion des infrastructures et le concept vaccination pour la paix (VPP).

Les activités de suivi des Flux Migratoires Pastoraux (FMP) et de sensibilisation des populations sur les activités illicites liées à la transhumance feront l'objet de continuité durant la phase d'extension du projet. Car impliquant moins de personnes (seulement l'agent chargé de collecter les données des FMP, ou la réduction à au plus 15 personnes pour la sensibilisation des populations), afin de respecter les mesures sanitaires liées à la COVID-19. Cette phase d'extension concernera aussi la réhabilitation des infrastructures agropastorales en fonction de la situation sécuritaire dans les différentes zones (accessibilité). Ce qui demandera une modification de la stratégie d'approche. Il en sera de même pour les activités de facilitation de l'accès des ressources pastorales à l'ensemble des usagers, de Réalisation d'une campagne de vaccination du bétail, du renforcement de capacités des comités de dialogue, de l'Appui au développement de microprojets agropastoraux (associant les femmes et jeunes) et de l'installation en kits MIDAS au poste frontière de la Grande Sido (côté Tchad). Par contre, l'organisation des réunions transfrontalières de transhumance RCA/Tchad et de l'atelier de formulation de recommandations visant à promouvoir le dialogue et le mécanisme de consolidation de la paix, nécessitent de mettre ensemble plusieurs acteurs issus de différentes zones et de communautés. Par conséquent, ces activités connaîtront, soit une poursuite normalement (continuité), soit une modification dans la stratégie d'approche (réorientation), soit une suspension, à cause, d'une part, de la crise sanitaire liée à la COVID-19, et d'autre part, à la situation sécuritaire (affrontements armés) dans la zone de Ndélé (RCA).

Liste des activités restantes pour les six (6) mois d'extension :

Produits/Axe d'intervention du projet	Activités prévues	Décision (Suspension, Continuité, réorientation)	Justification de la décision
Résultat 1: Les stratégies de réponse et de résilience sont renforcées et facilitées par des données fiables de la cartographie de la mobilité pastorale			
Produit 1.1 La mobilité pastorale est décrite à travers les collectes de données bimestrielles	Activités 1.1.3 : Mise en place et suivie des FMP	Continuité¹²	Activité impliquant moins de personnes (seulement l'agent chargé de récolter les données par localité)
Produit 1.2 : Les mouvements transfrontaliers de populations mobiles et transhumantes sont désormais sûrs et facilités par les éléments locaux impliqués dans la chaîne de sécurité.	Activités 1.2.3 : Sensibilisation des autorités locales aux activités illicites liées à la transhumance	continuité	Les équipes du projet vont réunir moins de 15 personnes par séance de sensibilisation (respect mesures sanitaires COVID-19)
Résultat 2: Les communautés et les acteurs clefs contribuent activement à la prévention et la gestion des conflits liés à la transhumance et les comités de dialogue sont renforcés dans les zones transfrontalières			
Produit 2.1 : Les mécanismes de dialogue communautaire et de la consolidation de la paix sont facilités et renforcés dans les zones transfrontalières	Activité 2.1.1 Identifier et réhabiliter de façon concertée et participative, les priorités d'aménagement communautaire	Réorientation	Identification et priorités d'aménagement déjà effectuées par les communautés. Les réhabilitations se feront dans les différentes zones en fonction des situations sécuritaires (exemple de l'inaccessibilité zone Ndélé)
	2.1.2 Mise en place et renforcement des capacités techniques, matérielles, juridiques et de gestion des comités de dialogue	continuité	Activité impliquant moins de personnes. Cependant, retard pris à cause de la suspension d'un partenaire par les NUs.

¹² **Continuité** : jusqu'à ce que le gouvernement décide du confinement général et dans ce cas, même une activité jugée réalisable ne pourrait plus être réalisée.

	2.1.3 Appui au développement et financement de microprojets agropastoraux de sécurisation et d'aménagement de l'espace agropastoral et de cohésion sociale (associer les femmes et jeunes)	continuité	Activité impliquant moins de personnes. Cependant, retard pris à cause de la suspension d'un partenaire par les NUs.
Produit 2.2 : Le dialogue intercommunautaire entre agriculteur et éleveurs et entre éleveurs des deux pays est renforcé à travers des initiatives conjointes d'appui au bétail	Activité 2.2.1: Sensibilisations de masse des éleveurs transhumants et semi-nomades et des agriculteurs sur la vaccination du cheptel, la complémentarité agriculture/élevage, la gestion des ressources naturelles et l'importance du dialogue intercommunautaire	Réorientation	Beaucoup de personnes sont habituellement impliquées. Mais, l'activité nécessitera désormais des regroupements en petits nombres (COVID-19).
	Activité 2.2.2 : Faciliter l'accès des ressources pastorales à l'ensemble des usagers par la mise en place de modes de gestion équitable des ouvrages par les usagers et les collectivités	Réorientation	Ces activités, qui mettent ensemble différents acteurs des communautés, devront se faire désormais en nombre restreint, à cause de la crise sanitaire de la COVID-19. La situation sécuritaire à Ndélé demeure aussi une contrainte pour l'accès à la zone.
	Activité 2.2.4 : Identification, formation et équipement de 20 Agents Communautaires de Santé Animale (ACSA) dont 2 par ou autour d'une aire de stationnement	continuité	Activité impliquant moins de personnes (formation de 10 agents vaccinateurs par site)
	Activité 2.2.5 : Réalisation d'une campagne de vaccination et déparasitage ciblés de 200 000 animaux dont 20 000 têtes dans chaque site servant d'aire de stationnement	Réorientation	Ces activités nécessiteront des regroupements d'éleveurs en petits nombres dans les points de vaccination.
Résultat 3: La gestion des frontières est améliorée et le dialogue autour des réunions de transhumance transfrontalière entre les deux pays appuyé			
Produit 3.1 : Renforcement des capacités du système de gestion de frontières à travers la formulation de SOPs et l'appui en équipement	Activité 3.1.4 : Equiper certains postes frontières en kits MIDAS pour améliorer la collecte d'information concernant les mouvements de transhumance	Continuité	Cette activité nécessitant moins de monde, se poursuivra à travers l'appui en kits MIDAS au poste frontière de la Grande Sido (côté Tchad)
Produit 3.2 : Les plateformes de dialogue sur la transhumance transfrontalière et les mécanismes de coordination entre la République centrafricaine et le Tchad	3.2.1 Réactiver et faciliter l'organisation de quatre (4) réunions transfrontalières de transhumance entre la RCA et le Tchad ;	Suspension	L'activité met ensemble plusieurs acteurs issus de différentes zones et communautés (crise de la COVID-19). A reporter au début du 3 ^{ème} et du 4 ^{ème} trimestre 2020
	3.2.2 Faciliter un atelier avec les principales parties prenantes pour formuler des recommandations en vue d'interventions futures visant à promouvoir le dialogue et le mécanisme de consolidation de la paix sur la base des enseignements tirés de ce projet;	Suspension	Implique le regroupement de beaucoup de personnes. A reporter après la fin de la crise de la COVID-19.
Missions de suivi-évaluation		Réorientation	Mission dans les zones actuellement accessibles. Crise sécuritaire dans la zone de Ndélé (préfecture de Bamingui-Bangoran inaccessible)
Rapport d'activités des partenaires		Continuité	Pas de risque
Coordination des activités		Continuité	Pas de risque (Vidéoconférences)

Évaluation externe	Continuité	A réaliser à la fin du 3 ^{ème} trimestre
Ateliers bilan	Continuité	A réaliser au début du 4 ^{ème} trimestre
Rapports de la Coordination	Continuité	Pas de risque

d) Cadre des résultats du projet

Voir Annexe B

e) Théorie du changement pour le projet

Ayant comme but principal une meilleure résolution pacifique des conflits liés à la transhumance à travers un meilleur contrôle des mouvements de transhumance transfrontaliers et la promotion du dialogue portant sur les effets positifs d'une activité ordonnée et sûre, le projet vise à améliorer la capacité du gouvernement et des associations concernées par la transhumance dans leurs efforts pour une meilleure gestion de la pratique pastorale.

Étant donné que la transhumance est une activité à fort potentiel économique pour le milieu rural qui d'ailleurs bénéficie non seulement d'un accès limité aux services de base et est touché par de vives tensions, les interventions du projet sont conçues pour apporter les conditions nécessaires favorisant un agro-pastoralisme sûr et pouvant se développer de manière pérenne.

La régulation de ceux prenant part à la transhumance par le biais d'un suivi géographique en temps réel et d'une collecte d'information clé liés aux mouvements (conflits, risques, problèmes sanitaires...) permettra une meilleure gestion par les autorités compétentes de cette activité transfrontalière souvent source de conflits et tensions aux niveaux communautaires et des autorités. Cette collecte de données précises sera accompagnée d'un renforcement de capacité du système de gestion de frontière (équipement, partage de connaissances).

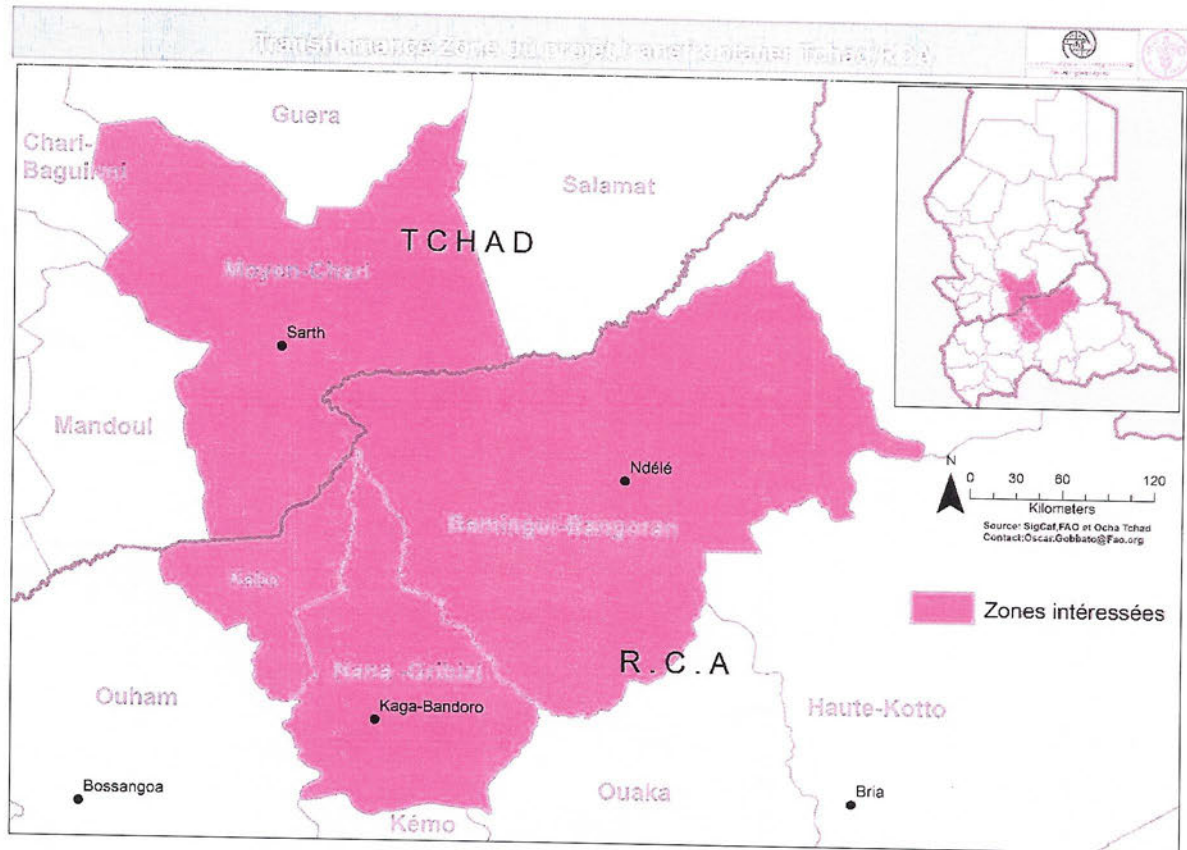
En liant le renforcement des capacités des gestions de la transhumance des autorités et la promotion du dialogue communautaire et institutionnel pour une résolution pacifique de conflits liés à la transhumance, le projet repose sur 4 hypothèses :

- Si les parties directement et indirectement impliquées dans un conflit lié à la transhumance ont un moyen d'exprimer leurs griefs et de communiquer leurs besoins, les acteurs concernés, à différents niveaux, peuvent apporter une réponse plus efficace et ciblée, et les communautés peuvent s'entraider pour trouver des solutions communes. Une compréhension accrue de l'autre favorisera également des solutions inclusives et le dialogue.
 - Si les communautés et autorités locales et nationales sont sensibilisées aux bénéfices conjoints liés à la transhumance ainsi qu'à l'adoption des bonnes politiques de gestion transfrontalière ;
 - Si les mécanismes de résolution pacifique des conflits transhumants sont fonctionnels, efficaces, et promeut le dialogue, notamment entre les différents groupes religieux, communautaires et de vocation économique (agriculteurs – éleveurs) ;
 - Si les autorités en charge de la gestion des frontières disposent d'outils de travail clair prenant en compte la dignité des personnes tout en maîtrisant les techniques facilitant les flux de transhumance au niveau de la frontière ;

- Alors le rétablissement de la cohésion sociale, la réduction des conflits violents liés à la transhumance, les flux de transhumance ordonnés et le renforcement de la résilience des communautés transfrontalières seront atteints.

f) Stratégie de mise en œuvre du projet

Zones d'intervention géographique :



Les éleveurs de la région du Moyen-Chari (Tchad) descendent plus au Sud (RCA) pendant la saison sèche. Ces derniers se concentrent autour des villes de Kaba, Batangafo, Kaga Bandoro sous contrôle des ex-Seleka. Cette concentration de bétail conduit à un surpâturage, mais aussi à la destruction des champs. Cette situation entraîne des tensions dans les localités concernées.

Sélection des bénéficiaires :

Il est clair que ce type de projet se doit de toucher les acteurs capables d'apporter le changement nécessaire à l'établissement d'une transhumance pouvant contribuer au développement économique sur le long terme. Un accent particulier sera donc porté aux jeunes et les femmes qui se doivent d'être des vecteurs positifs de changement et d'opportunités au sein des communautés malgré leurs positions désavantageuses dans la prise de décision dues aux normes culturelles. Bien que les critères de vulnérabilité incluent les ménages dirigés par des femmes et des jeunes (ainsi que les femmes et les jeunes handicapés), le discours sera donc axé sur la force plutôt que sur la vulnérabilité de ces groupes.

Pour la sélection des bénéficiaires, un travail de repérage et d'implication des leaders communautaires (les chefs coutumiers agriculteurs sédentaires et éleveurs mobiles, les

associations d'éleveurs, les leaders des transhumants), et les autorités locales, sera mené, en impliquant les organisations de femmes et de jeunes afin que leurs besoins spécifiques soient bien pris en compte dans ce processus de construction d'une paix durable et qu'elles puissent directement bénéficier des actions d'amélioration de leurs conditions de vie par leur implication dans les activités génératrices de revenus et de sécurité alimentaire.

Bien que l'élevage soit une activité principalement occupée par les hommes, les femmes jouent traditionnellement un rôle d'intermédiaire clé dans les relations intercommunautaires et les échanges entre éleveurs et agriculteurs. Ainsi le projet attachera une importance particulière à l'approche de genre dans la mise en œuvre des activités, notamment dans le cadre des activités de sensibilisations, de cohésion sociale et de dialogue intercommunautaire (inclusion d'au moins 30% de femmes dans les comités de dialogue et les AGR).

La sélection des bénéficiaires, au regard du contexte conflictuel de la RCA, peut être sensible. Le choix des bénéficiaires nécessite donc d'adopter une approche sensible au conflit et d'aborder certains points afin de « ne pas nuire », notamment : s'assurer de la véracité des informations remontées et d'inclure des membres de toutes les communautés parmi les bénéficiaires, garantir la sécurité et la non mise en danger des bénéficiaires en tenant compte des contextes socio-culturels et du genre, se garder de créer des effets indésirables sur les communautés agropastorales (égalité et équité de participation des différentes communautés et implication des autorités locales).

Voici comment les différents bénéficiaires du projet seront concernés par les diverses interventions :

➤ Résultat 1 :

- En RCA, le projet ciblera la Fédération nationale des éleveurs centrafricains (FNEC), l'Agence nationale de développement de l'élevage (ANDE), l'Institut national de la Statistique (ICASEES), le ministère de l'élevage et de la santé animale, les éleveurs transhumants, les agriculteurs, les leaders communautaires et les associations pastorales de base (GIP, GIAP, FELGIP, FERGEC), qui seront les principaux bénéficiaires et partenaires d'exécution. Ainsi dans le cadre du 1^{er} produit relatif à la DTM, la collecte d'information se fera auprès des communautés locales à travers des groupes de discussions composés d'au moins 3 informateurs clés à savoir autorités locales, notables et leader communautaires puis composés de l'ensemble des représentant de la communauté à savoir responsable des déplacements, des communautés hôtes, représentantes des femmes, de la jeunesse et des personnes à besoins spécifiques. Dans le cadre du principe du « do no harm » l'équité homme/femme sera respectée. Il s'agira d'avoir une analyse de genre de la zone au préalable afin de s'assurer de ne pas mettre en danger les femmes dans le cadre de notre action. Concernant le second produit, les sensibilisations seront effectuées auprès des acteurs impliqués dans la gestion des frontières de manière informelle à savoir les autorités locales, des services décentralisés des leaders communautaires. Il sera en effet encouragé d'inclure des femmes afin de servir l'approche inclusive du projet. Les représentantes des femmes, de la jeunesse, et des personnes à besoins spécifiques seront inclus dans la mesure du possible. De manière transversale les activités auront un focus sur les femmes de par les méthodologies d'analyses des données collectées qui permettront de désagréger les données par genre et par âge afin d'avoir une vision spécifique des besoins

des femmes, des comportements féminins et des situations des femmes dans le cadre de la transhumance transfrontalière. La prise en compte des âges permettra également d'obtenir un regard beaucoup plus précis sur la situation des jeunes femmes et jeunes hommes de la zone. Un total de 250 bénéficiaires directs seront ciblés pour le résultat 1.

Au Tchad, le projet ciblera la Police Nationale, la Garde Nomade, la Douane, les services vétérinaires et d'immigration, l'armée, le système de sécurité transfrontalier, les transhumants, les agriculteurs, les Ministère de l'Élevage, les associations et institutions ciblées Confédération Nationale des Éleveurs, Association Nationale des éleveurs Nomades du Tchad, les autorités locales compétentes (par exemple, gouverneurs, préfets, etc.), Comité national de soutien aux réfugiés, retournés et rapatriés et conseils communautaires locaux. Aussi, la Plateforme Pastorale des Acteurs du Développement Pastoral au Tchad (PPT) constitue un espace de dialogue entre les acteurs du développement pastoral. Elle portera et animera les réflexions et les initiatives centrées sur l'amélioration des politiques de cohabitation pacifique et de gestion des ressources naturelles (pâturage, eau) le long de ces couloirs.

➤ Résultat 2 :

- Les jeunes et les femmes (des communautés de transhumance et d'agriculture), les agriculteurs et transhumants, les autorités locales, les acteurs de sécurité nationale, les comités de dialogue. Soit 3000 bénéficiaires directs.

➤ Résultat 3 :

- Le projet ciblera les ministères en charge de l'élevage et de l'agriculture, le ministère des affaires étrangères, les ministères de la défense et de la sécurité, le ministère de l'administration territoriale, le système de gestion des frontières (la Police Nationale, la Garde Nomade, la Douane, les services d'immigration). Etant donné que ce volet vise à renforcer les capacités des autorités tant en matière d'équipement qu'en transfert de connaissance, les bénéficiaires concernent ceux qui recevront les formations (environ 25 au niveau de SIDO) sur le système MIDAS et les SOPs qui seront établis. Toutefois, le projet s'assurera que les femmes membres du système de gestion de frontières bénéficient aussi de ce renforcement de capacité. Soit 100 bénéficiaires directs.

Le projet ciblera au total 4100 bénéficiaires directs dont # d'hommes (15%), # de femmes (35%), # de jeunes garçons entre 18 – 24 ans (25%), et # de jeunes filles entre 18 – 24 ans (25%).

Stratégie de mise en œuvre des résultats :

Résultat 1 : Produit 1.1: La mobilité pastorale est décrite à travers les collectes de données bimestrielles

Dans le cadre du Résultat 1, l'OIM RCA et l'OIM Tchad mettront à profit la DTM (Displacement Tracking Matrix). Ce système développé par l'OIM permet d'identifier et de suivre les Mouvements de Populations. La DTM en RCA et au Tchad vise à obtenir des informations de base sur les personnes déplacées en RCA afin d'informer la communauté humanitaire, de faciliter la coordination de réponses adéquates renforçant la fourniture d'assistance humanitaire dans le pays. Les acteurs de développement ont également besoin de

cette visibilité migratoire afin de contribuer de manière pertinente au relèvement économique de ces populations. La DTM met à jour fréquemment les informations obtenues en se penchant particulièrement sur : la situation générale des personnes déplacées au niveau local ; les caractéristiques géographiques des ménages déplacés ainsi que les vulnérabilités spécifiques ; les tendances générales de déplacement ; et les besoins sectoriels et les lacunes en termes de services fournies aux personnes déplacées. En RCA, la DTM procède aux suivis des catégories de personnes suivantes : Personnes Déplacées Internes (PDI), Retournés de RCA (Anciens PDI), et Retournés d'autres Pays (principalement les Centrafricains qui avaient été déplacés ou migré à l'étranger). Les données collectées sont partagées avec les partenaires du gouvernement pour encourager leur engagement et les appuyer dans la gestion de mouvement sur le territoire.

Dans le cadre spécifique de la transhumance, elle permettra de favoriser la compréhension de la question migratoire dans le processus de transhumance touchant les deux pays. L'identification de ces dynamiques géographiques illustrant les contraintes locales d'ordre conflictuel, communautaire, politique et sécuritaire, permettra d'adresser des réponses adaptées et cohérentes à la problématique de transhumance. La meilleure prise en compte de ces enjeux conjoncturels permettra de contribuer à relever les défis de ce mouvement migratoire ainsi que de veiller au respect de la dignité humaine et du bien-être des populations. La DTM s'inscrit véritablement comme un outil de contribution au processus de consolidation de la paix amorcé en RCA.

L'action proposée par l'OIM insistera sur les 02 composantes DTM actives que sont le FMP (suivi des flux) et le suivi des déplacements, appliquées de manière précise dans l'Ouham et la Nana-Gribizi côté RCA, ainsi que dans la province du Moyen-Chari pour le Tchad. Ainsi les mouvements de transhumance seront collectés de manière spécifique et favoriseront l'identification des mouvements de populations en lien avec ces flots migratoires ainsi que la localisation des corridors officiels et officieux de transhumance. Une meilleure compréhension de la dynamique des flux migratoires en place, et particulièrement celui touchant aux mouvements de transhumance transfrontaliers sera facilitée. En collaboration avec la FAO, le projet sera en mesure d'identifier les lieux stratégiques de mise en œuvre du Résultat 2 à travers l'élaboration de stratégies et de programmes d'atténuation et de médiation des conflits agropastoraux.

Les activités commenceront par une revue des données secondaires afin de faire un état des lieux et de synthétiser les données déjà existantes disponibles auprès des acteurs.

La collecte des données se fera à plusieurs niveaux : sous-préfectures, localité, sites ou quartiers, et ménages. Le point d'entrée des équipes DTM seront les activités de cohésion sociale lancées par la FAO dans le cadre du résultat 2. En effet il s'agira de travailler en étroite collaboration afin de prendre contact avec les communautés locales et d'assurer la qualité de mise en œuvre du processus de collecte. Celui-ci sera d'abord mis en œuvre au niveau des sous-préfectures par le biais d'informateurs clés tels que des représentants de l'administration territoriale. Les données seront collectées par l'OIM Tchad dans des « centres » transhumants choisis de manière stratégique.

Les partenaires d'exécution travailleront en étroite collaboration avec les institutions nationales et les structures d'appui d'informateurs locaux qui serviront de relais d'information pour prévenir tous types de problèmes liés aux mouvements de transhumance. Afin d'assurer la qualité du processus l'OIM développera un plan de formation de supervision et de suivi des partenaires.

Ensuite, le projet sera en mesure de fournir aux acteurs ciblés par la problématique des mouvements migratoires de transhumance, un suivi en temps réel et complet de ces déplacements. Grâce à cette collecte de données, le système de gestion de frontière du Tchad disposera d'informations nécessaires à l'amélioration de ses capacités opérationnelles aux niveaux des mouvements de transhumance.

De plus, l'OIM fournira des mises à jour régulières, notamment par le biais de rapports, Dashboard et autres outils. Par ailleurs, l'OIM fournit également ses données à la Commission de Mouvement des Populations (CMP), validées et supervisées par le PARET (Projet d'Appui aux Retours et à la Réintégration) sous l'égide du Ministère de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation qui compile les informations de déplacement collectées par les différents acteurs afin de fournir une image exhaustive du déplacement en RCA. Ainsi, la DTM sera une des sources permettant de connaître la situation de déplacement en RCA, et notamment dans des zones actuellement peu couvertes.

La pérennisation de ces informations est assurée par les partenaires d'implémentation à savoir les organisations de la société civile qui effectuent les collectes et tissent des liens de confiance avec les localités. Par conséquent à la fin du projet il s'agira de capitaliser sur ces relations pour continuer à avoir des informations pertinentes à diffuser à l'ensemble de la communauté humanitaire. De plus, la DTM faisant partie intégrante de la stratégie de l'OIM en RCA, la continuité de la mise en œuvre du processus sera assurée. Ainsi l'implication de ces différents acteurs permet d'insuffler une appropriation des méthodologies des processus et de la mise en œuvre des stratégies d'interventions par le gouvernement et la société civile.

Les données descriptives des flux observés, seront également partagées avec les comités locaux en charge de la gestion de conflit liées aux mouvements de transhumance. L'idée est d'intéresser et encourager davantage les comités locaux à une meilleure gestion de leur espace agropastoral et de nourrir les plans de développement locaux amorcés par différents acteurs de relèvement en parallèle. Les données étant désagrégées, une vision globale des besoins spécifiques des femmes sera disponible. L'OIM prend en compte dans son processus et sa méthodologie une analyse genre. La sélection des bénéficiaires intègre cette spécificité dans le cadre des focus groupe et interview. De plus des questions spécifiques liées aux mouvements migratoires féminins seront disponibles.

Produit 1.2. Les mouvements transfrontaliers de populations mobiles et transhumantes sont désormais facilités par les autorités locales impliqués dans la chaîne de sécurité

Afin de contribuer à la sûreté des mouvements transfrontaliers, l'OIM proposera une analyse des gaps existants dans le processus migratoire de la transhumance. En effet il sera impératif de maîtriser ces éléments afin de proposer des recommandations adaptées aux contraintes